



DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

N°	2026	051	15
----	------	-----	----

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

DATE DE CONVOCAZION 24 avril 2026	L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 20h30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît FRIMON-RICHARD, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 24 avril 2026	<u>Etaient présents</u> : MME DELAVOIX, M. CREMOUX, MME CLERVILLE, M. PIERRON, MME CLERC, M. TOUTI, MME PROT et M. LEHMANN, Maires adjoints,
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 29	M. BREHIER, MME RAFOUJAUULT, M. MONGUILLON, MME LEJARS, M. SIPA, MME CAILLON, M. PAYEN, M. WERLE, M. CHATTAHI, MME MEYER, MME LECOUCPEUR, MME PALA, M. GOUSSEFF, M. MORAND-MINVIELLE, MME GUILLOTIN et M. DA VEIGA FERNANDES formant la majorité des membres en exercice.
PRÉSENTS : 25	<u>Absents représentés</u> : M. COUTURIER par MME RAFOUJAUULT, MME PICARD par M. TOUTI, MME VINCENT par MME DELAVOIX et M. GONCALVES par MME CLERVILLE.
VOTANTS : 29	MME CAILLON a été élue secrétaire de séance.

Révision n° 3 de l'autorisation de Programme n° 10009
Réhabilitation et extension du Centre de Loisirs Raymond Durix

M. PIERRON, Maire adjoint chargé des finances de la commune d'Egry, présente et commente la révision n° 3 de l'Autorisation de Programme n° 10009 - Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Raymond DURIX.

Le bilan de cette AP se présentait comme suit :

Numéro Opération	Libellé	AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
			Prévu	Prévu	Prévu
10009	Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Durix	1 558 000,00 €	100 000,00 €	900 000,00 €	642 388,00 €
			Réalisé		
			15 612,00 €		

Il demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal,

VU les articles L2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

VU l'instruction comptable M57,

VU le règlement budgétaire et financier de la Commune (RBF) approuvé par délibération n° 2026-028-15 du 01/04/2026,

VU les délibérations n° 2023-017-15, n° 2024-020-15, n° 2025-020-15 et 2025-051-15,

CONSIDÉRANT l'avancement du projet,

La nouvelle répartition des crédits se présenterait ainsi :

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 091-219102076-20260430-ACTE202605115-DE



Numéro Opération	Libellé	AP	CP 2024	CP 2025	CP 2026
10009	Agrandissement et réhabilitation du Centre de Loisirs Durix	1 691 812,19 €	Prévu	Prévu	Prévu
			100 000,00 €	900 000,00 €	920 000,00 €
			Réalisé	Réalisé	
			15 612,00 €	756 200,19 €	

Après en avoir délibéré, à 26 voix POUR et 3 ASBTENTIONS,

DÉCIDE de porter le coût total prévisionnel de l'Autorisation de Programme n° 10009 à : 1 691 812,19 € TTC

DÉCIDE de répartir les Crédits de Paiement comme suit :

Exercice 2024 : 15 612,00 € TTC

Exercice 2025 : 756 200,19 € TTC

Exercice 2026 : 920 000,00 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire, à engager les dépenses de l'opération précitée, à hauteur de l'autorisation de programme et à mandater les dépenses afférentes,

PRÉCISE que les crédits de paiement seront inscrits au budget 2026.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Certifié exécutoire compte
tenu de la réception en
Sous-Préfecture le : 06/05/2026
et de la publication le : 07/05/2026
Le Maire



Benoît FRIMON-RICHARD



Pour extrait conforme
Le Maire d'Egly

Benoît FRIMON-RICHARD